

## Le mot du président

# NOTRE FORMATION CONTINUE EN DANGER

Nous n'avons jamais eu autant besoin de formation continue : la recherche universitaire avance, nous devons mettre en œuvre de nouveaux programmes, nous sommes invités à utiliser de plus en plus les TICE, nous découvrons des types d'enseignements inédits (ex. histoire des arts, littérature et société...) et des tâches supplémentaires (livret de compétences), nous nous adressons à des publics qui changent, nos carrières s'allongent...

C'est le moment choisi par les autorités de l'Éducation Nationale pour sacrifier tout ce qui a été construit depuis les années 80 en matière de formation continue ; l'Inspection Générale de l'Administration de l'Éducation nationale alertait le ministre dès juillet dernier : "Une fois réglés les restes à payer de l'an dernier, il ne reste que très peu de crédits pour finir l'année 2010. Le cri d'alarme est général dans les académies. Un des effets les plus fâcheux va être la fragilisation des plans de formation des enseignants alors même que de nouvelles obligations sont créées au bénéfice des nouveaux professeurs stagiaires".

Notre Régionale est directement frappée par cette politique aveugle qui sacrifie l'avenir de nos enseignements, donc de nos élèves.

L'APHG-Bourgogne organise depuis des dizaines d'années des stages inscrits au Plan Académique de Formation. Celui de 2010-2011, intitulé **Géographies de la mer**, organisé sous la coordination scientifique d'Yves Boquet et prévu pour le mercredi 30 mars, a été, par décision rectoriale, d'abord "suspendu" puis – ô délices du vocabulaire administratif – "non réactivé dans les modalités habituelles (ordre de mission, remboursement des frais de déplacement)", comme la plupart des autres formations de cette année scolaire.

Suite à cette nouvelle, notre Bureau s'est longuement interrogé sur la décision à prendre. Nous avons finalement choisi de maintenir le stage, en prenant nous-mêmes en charge les voyages des intervenants, et de proposer aux 75 candidats (dont 51 avaient été retenus par le rectorat), de s'y rendre à leurs frais.

Certains collègues nous disent très franchement qu'ils refusent de venir pour montrer leur désaccord avec la politique de formation ; d'autres, au contraire, nous félicitent... Assurés que notre stage correspond à un vrai besoin, convaincus que nos collègues du secondaire savent ce que les universitaires peuvent leur apporter, et voulant prouver le mouvement en marchant, nous y invitons aussi, bien sûr, tous nos lecteurs: modalités sur <http://aphgbourgogne.free.fr#geomer>.

Exigeons que les crédits soient rétablis au P.A.F. en 2011-2012, faisons en sorte que cette année reste une exception, et maintenons le cap, en attendant des jours meilleurs !

Gérard Déclas



## BOURGOGNE



## LETTRE DE LA RÉGIONALE N°60

\*\*\*\*\*

## MARS 2011

\*\*\*\*\*

**En cas de non-distribution : merci de renvoyer à  
Didier Doix – Le Fichau – 71130 CHASSY**

### Sommaire :

- p. 2 : À propos des programmes de Terminale (contribution de l'APHG-Bourgogne à l'enquête nationale)
- p. 3 : Nos collègues publient : Réseaux en question: utopies, pratiques et prospectives.
- p. 5 : Compte-rendu de la conférence sur la nouvelle LGV du Grand-Est, par Michéline Cinquin
- p. 6 : Quel avenir pour les sections européennes ? Point de vue de Jean Delhomme
- p. 6 : Compte rendu de l'Assemblée générale du 10 décembre 2010
- p. 7 : Nouvelles du projet de voyage en Arménie
- p. 8 : Contre les regroupements des 1<sup>ères</sup> ES-L & S
- p. 8 : Projet de sortie à Bruxelles : inscription

## À propos des programmes de Terminale

*L'APHG nationale a demandé aux Régionales début mars nos avis en vue de la «consultation» organisée par le Ministère sur les nouveaux programmes. Nous avons lancé un appel sur notre site. Voici la synthèse de vos contributions. Merci à tous !*

En premier lieu, nous remercions la délégation de la commission Lycées de l'APHG qui a rencontré l'Inspection Générale les 23 novembre et 2 mars : elle a réussi à "limiter les dégâts" par rapport au premier projet de programme, qui était fort inquiétant ! Nous apprécions les avancées concernant le cadrage chronologique des questions, le retour de la V<sup>ème</sup> République en histoire, et aussi celui du Proche Orient.

Nous sommes par ailleurs satisfaits de voir dans le préambule, à propos de la construction de notre «itinéraire», notre liberté et notre responsabilité pédagogiques reconnues et même garanties par l'Inspection Générale, en des temps où elles sont si menacées par ailleurs... Mais de nombreux problèmes et interrogations subsistent dans le projet qui nous est maintenant soumis.

Programme d'histoire en ES - L :

D'abord, une question très concrète : comment évaluer au bac, avec des sujets nationaux, un traitement du programme proposant des choix ? (ex. dans les deux premiers thèmes : 3 villes, 2 mémoires, 2 pays pour religion et société) ; à supposer qu'on pose aux candidats, à l'écrit, une question générale à traiter sous forme d'étude de cas, le nombre de sujets possibles sera très restreint ; la conséquence inévitable en sera le retour incessant des mêmes questions et le bachotage.

Dans le thème introductif *rapports des sociétés à leur passé*, les études proposées aux collègues sont pertinentes ; l'idée d'aborder *patrimoine* et *mémoires* amène les élèves à mener une réflexion épistémologique fine sur nos disciplines et à développer leur esprit critique. Il faudra cependant veiller à respecter le temps imparti, sans accumuler des connaissances factuelles à propos du patrimoine...

Dans *croyanances, cultures et sociétés*, l'abandon de la "carte des religions et des incroyances" est salutaire, et les cas des U.S.A. et de la Russie pour *religion et société* sont judicieusement choisis, quoique difficiles à traiter. Que le mouvement ouvrier, "oublié" dans le programme de 1<sup>ère</sup>, soit évoqué (au *Royaume-Uni*) est la moindre des choses, mais sa place demeure bien modeste... Le thème *média et opinion* est intéressant, mais son intitulé est beaucoup trop vague ; en lisant les explications fournies par l'I.G. lors de la réunion avec l'A.P.H.G., on n'est pas convaincu : des réalités aussi différentes que l'affaire Dreyfus et le téléphone semblent mises sur le même plan !

Dans les échelles de gouvernement dans le monde, d'accord sur le principe du "temps long" pour l'étude du thème *L'État et l'État-Nation en France...* mais fondre la V<sup>ème</sup> République dans un ensemble aussi vaste risque de conduire à un simple survol ; certes, elle est censée avoir été vue en ECJS en 1<sup>ère</sup>, mais souvent hélas avec des enseignants non historiens-géographes ; ne faut-il pas imposer pour étudier ce point essentiel un

temps minimum ? D'autre part, le thème nous paraît très difficile à articuler avec le programme d'histoire de 1<sup>ère</sup> (La République, trois républiques), et donnera certainement lieu à des redites d'un professeur à l'autre (ceux de 1<sup>ère</sup> S se feront d'ailleurs un devoir de traiter la notion d'État avec leurs élèves qui n'en entendront plus jamais parler).

On peut regretter que le thème *projet d'une Europe politique* n'évoque qu'un aspect de la construction européenne, et précisément celui qui reste inachevé ; l'aspect économique (qui n'est traité en 1<sup>ère</sup> que par une approche géographique) nous paraît plus important ; par ailleurs, l'Europe centrale et orientale ou l'Europe du Nord, oubliées en 1<sup>ère</sup>, ne seront évoquées, avec un tel intitulé, que marginalement.

La *gouvernance économique mondiale* est un thème ardu, qui risque d'être abordé de façon très abstraite ; c'est l'impact des décisions prises sur la vie des habitants des pays des Nords et des Suds qu'il faudrait mettre en valeur.

Dans *puissances et tensions dans le monde*, le thème *les États-Unis et le monde depuis 1898* conduira à des redites du programme de 1<sup>ère</sup> (*économies-monde, guerres mondiales, guerre froide*) ; l'étude de la montée en puissance de la Chine paraît plus pertinente. Le retour du *Proche et Moyen Orient*, sacrifié dans les programmes de 2<sup>nde</sup> et 1<sup>ère</sup>, permet heureusement d'aborder le monde arabomusulman ; mais il est dommage que ce soit exclusivement à travers le prisme des conflits.

Programme de géographie en ES - L :

La question *clefs de lecture d'un monde complexe* nous paraît bien générale (que signifie "lecture" ? est-elle synonyme de "compréhension", d'"interprétation" ?). N'est-elle pas un moyen artificiel de "caser" dans le programme des réalités peu cohérentes entre elles ? Les collègues adopteront probablement pour traiter ce thème des approches très différentes, ce qui posera des problèmes d'évaluation à l'examen. Partir de cartes est une bonne idée, travailler sur leur confrontation est très formateur, mais il faudra les dépasser dans les études de cas. Les régions concernées, en particulier la Russie, sont bien choisies (les points de vue géopolitique, géoéconomique, géoculturel, géoenvironnemental – auxquels on pourrait ajouter celui de la démographie – permettent des "lectures" très variées de ces espaces). Mais est-il logique de traiter *Proche et Moyen Orient* aujourd'hui en géographie peu après la rentrée, et de 1890 à 1990 en histoire plus tard dans l'année ?

Pour la question les dynamiques de la mondialisation, l'étude de cas d'un produit peut rendre plus concrète l'étude très "classique" du thème mondialisation en fonctionnement. Mais ? et c'est selon nous la principale faiblesse de l'ensemble du programme ? quelle est la cohérence du thème territoires dans la mondialisation qui, faute d'explications complémentaires, ressemble pour l'instant à un "fourre-tout" ? Dans la mondialisation en débats, plusieurs collègues ont été très surpris de se voir imposer l'étude du football ! pourquoi ne pas permettre un choix en proposant d'autres sports, tous les sports (ex. Olympisme) ou d'autres éléments de culture ?

Dans la question *les dynamiques géographiques des grandes aires continentales*, il nous paraît plus logique de traiter, pour chacune de ces aires, les États (ex. U.S.A./Brésil) avant les thématiques générales (ex. le continent américain entre tensions et intégration régionale) ; cette démarche est d'ailleurs expressément autorisée dans l'introduction.

Pourquoi certaines études de cas sont-elles imposées (Londres, bassin caraïbe, Mumbai, toutes intéressantes au demeurant) et d'autres non (un produit mondialisé) ?

Enfin, le programme insistant sur les représentations cartographiques, on espère que le baccalauréat leur accordera une place significative... Comment les articuler, à l'examen, avec les "grilles de lecture" proposées dans la partie 1 ?

Programme de S :

Les choix opérés pour l'option nous paraissent globalement pertinents : les auteurs du programme ont clairement pris parti, de façon originale, pour quelques thèmes bien choisis, et leurs justifications (imbrication de l'histoire et de la géographie, sujets à la fois intéressants pour les élèves et pas trop lourds, orientation très "scientifique" de certaines questions, valorisation possible par des points supérieurs à la moyenne doublés) sont généralement convaincantes ; on peut donc espérer que l'option attire des candidats.

L'objectif affirmé d'initier les élèves aux écoles de commerce et à Sciences po a suscité davantage de débats, certains collègues insistant sur le rôle essentiel de l'histoire-géographie dans la formation d'un esprit critique permettant de résister au formatage de certaines filières post-bac.

Nous apprécions que l'on puisse traiter avec les élèves une partie des thèmes proposés sous la forme d'exposés, de dossiers, de débats ou d'ateliers. C'est tout à fait cohérent avec le principe d'un oral avec choix sur listes.

Dans *la mondialisation en fonctionnement*, le choix de l'entreprise étudiée est délicat. Est-il totalement libre ? L'exemple proposé oralement par l'I.G. (Michelin) veut-il dire qu'elle doit être très connue (pour pouvoir faire l'objet d'une épreuve d'examen) ? qu'un cas français est particulièrement bien venu ? qu'elle doit absolument être née au XIX<sup>ème</sup> siècle ?

L'étude obligatoire des U.S.A., qui restent la première puissance mondiale, dans *enjeux et recomposition géopolitique du monde*, est logique, même si elle a déjà été abordée en 1<sup>ère</sup>, mais on peut s'étonner de l'absence de l'Asie orientale dans ce programme ; ne pourrait-elle pas être proposée au moins parmi les sujets au choix ?

Dans *représenter le monde*, le choix entre *images satellites ou SIG* et *cartes : enjeux politiques, approche critique* permet de mettre à l'aise les élèves des différents types de terminales S et les collègues adeptes de toutes les "écoles" !

Dans *innovations et sociétés*, la question des *territoires de l'innovation dans l'espace mondial* mérite d'être mieux cadrée, par souci d'équité entre candidats dont les examinateurs risquent d'attendre des réponses bien différentes.

En conclusion :

Les programmes des ES et L sont, comme d'ha-

bitude, très ambitieux et probablement trop vastes... Les questions abordées sont généralement intéressantes, mais l'intitulé de certaines paraît bien artificiel (surtout en géographie), et la cohérence de l'ensemble n'est pas évidente. Pour avancer dans ce maquis, il faut très vite – avant même que les programmes soient arrêtés, pour permettre des évolutions – que des "sujets zéro" nous soient fournis (si possible avec une proposition de corrigé ; nous ne demandons pas là des normes de correction, mais plutôt un exemple des attentes de l'Inspection Générale).

Une assez bonne surprise pour les programmes de terminale S ; la décision catastrophique d'y rendre nos disciplines optionnelles et d'en réduire l'horaire garde ses conséquences néfastes : inégalités entre élèves, simplification des problématiques, risque de dérive utilitariste... mais nous avons quelques outils pour donner aux futurs citoyens qui choisiront cette option – offerte, nous l'espérons, dans tous les lycées ! – un esprit critique et une idée de la complexité du monde dont ils auront besoin. En tout cas, ne renonçons pas, dans la période électorale qui commence, à revenir aux 3 heures obligatoires !

**Nos collègues publient :**

**Annie BLETON-RUGET, Nicole COMMERÇON  
& Martin VANIER (sous la direction de)**

**Réseaux en question :  
utopies, pratiques et prospectives.**

**Mâcon, Institut de Recherche  
du Val de Saône - Mâconnais, 2010, 432 p.  
ISBN 978-2-9527585-2-9**

Ces actes des 5<sup>èmes</sup> Rencontres de Mâcon, qui commencent à prendre leur place dans le paysage de la recherche multidisciplinaire sur les espaces et sur les territoires, comprennent 37 communications, en majorité de géographes, autour des thèmes des réseaux et services, des acteurs et de la gouvernance, des représentations et modèles de réseaux.

Dès le propos introductif, Martin Vanier rappelle la difficulté d'appréhender la notion de réseau, tellement polysémique que se côtoient dans l'ouvrage des textes sur l'analyse morphodynamique des routes de poste en France à l'époque moderne (A. Bretagnolle), l'éclairage nocturne en ville (J.-M. Deleuil), les réseaux de surveillance de la qualité de l'air (I. Roussel), les réseaux entrepreneuriaux en Roumanie (E. Bioteau), les squats en Europe (D. Zeneidi), les migrants grecs à Marseille au 19<sup>e</sup> siècle (M. Grenet), ou encore les réseaux des parlementaires socialistes de Saône-et-Loire dans l'entre-deux-guerres (B. Dumons) ! Comment mettre de l'ordre et du sens dans cette apparente cacophonie propre à maints colloques ?

Tout est-il réseau, comme pourraient le laisser penser les ouvrages de M. Castells, évoqué par plusieurs des auteurs ? Trois contributions introductives, de caractère épistémologique, plantent le décor de la réflexion. "Faut-il sauver la notion de réseau ?", se demande J.-M. Offner, analysant la

montée en puissance de la notion de réseau, qui permet “de penser en même temps plusieurs types d’antagonismes” (structurant / structuré, local / global, concurrence / complémentarité, permanence / changement). Il présente aussi les critiques dressées à l’idéologie dominante de la mise en réseaux, appelant donc à un “sursaut méthodologique”, vecteur d’avancées disciplinaires. P. Musso met en exergue l’utopie moderniste des réseaux, remontant aux Saint-Simoniens et analyse l’idéologie contemporaine des réseaux (rétiologie), à la fois messianisme d’un nouveau monde et concept tellement utilisé (galvaudé ?) qu’il risque d’y perdre du sens. B. Ganne, quant à lui, met en relation la transformation des liens sociaux et le développement de la mondialisation.

Après ces riches réflexions conceptuelles, la première partie de l’ouvrage regroupe 14 contributions autour du thème “réseaux et services : quels enjeux ?”. Outre certains mentionnés plus haut, cette partie inclut des textes sur les réseaux numériques et l’espace public urbain (C. Ghorra-Gobin), les réseaux de télécommunication et l’aménagement des territoires (B. Moriset), la déréglementation des services postaux (A. Mignotte), les structures topologiques des réseaux des compagnies aériennes (P. Zembri), l’interconnexion ICE/TGV à Strasbourg (A. Beyer, M.-C. Fellow & G. Wulfhorst), le réseau de voies lentes en Wallonie (A. Hecker), le réseau postal en France au 18<sup>e</sup> siècle (N. Verdier), les réseaux d’approvisionnement en eau à Bordeaux (S. Vaucelle), la gestion de l’eau urbaine en France (C. Carré) et deux textes sur les réseaux de santé (S. Fleuret et A. Bailly). On voit se dégager progressivement, dans ces textes se basant sur des cas éminemment concrets, les modes de structuration des territoires par les réseaux.

La seconde partie de l’ouvrage, intitulée “Réseaux et représentations : quels instruments ?” comprend neuf textes plus divers dans leur nature que ceux de la première partie. B. Boureille examine l’idéologie progressiste saint-simonienne dans un texte sur Michel Chevalier et les notions de réseaux, tandis que Ph. Genestier et A. Healy, s’appuyant sur le cas lyonnais, montrent l’utilisation métaphorique de la notion de réseau par les élus locaux. La prospective territoriale s’appuie clairement aujourd’hui, comme à Grenoble, sur la mise en valeur de la notion de réseaux, pas seulement techniques, mais plutôt d’acteurs, de “réseaux experts” (D. Denizot & S. Louargan). Les réseaux de villes sont aujourd’hui très en vogue, mais C. Rozenblat (“Un réseau de villes n’est pas un arbre”) présente leur diversité, à la fois dans une perspective multiscalaire, du mondial au local, et rappelle que les arborescences hiérarchiques doivent être combinées à des liaisons de nature horizontale qui sont l’essence des sociétés contemporaines. Cependant, C. Jamot défend, dans le cas des “espaces urbains étalés” la pertinence actuelle des modèles cristallériens. J.-J. Bavoux, quant à lui, rappelle qu’un réseau, en particulier de transports, n’est pas fait que de nœuds et d’arêtes, mais aussi de relais, même si leur importance a pu diminuer avec les progrès techniques. C. Arbaret-Schulz, dans une contribution particulièrement intéressante, réfléchit aux interactions frontière-réseau, rappelant que “le réseau met de la proximité dans la distance tandis que la frontière met de la distance dans la proximité” et que “le ré-

seau crée de la continuité tandis que la frontière installe de la discontinuité”. Les aéroports sont des archétypes de “frontières réticulaires”, où se rejoignent ces figures antagonistes de la frontière et du réseau. Par contre, les contributions de C. Rolland-May (Neureval, modélisation de SMA par réseau neuronal flou pour l’évaluation de territoire ou de projet) et A. Bonnaud (Les arbres de connaissances, réseaux immatériels de partage de savoir et compétences) ne nous ont pas vraiment convaincu.

Dans la troisième partie (Réseaux et territoires, quels acteurs ?), le propos revient à des considérations plus concrètes. Tout d’abord autour de plusieurs cas de réseaux de villes en France, examinés par M. Bussi (Caen-Rouen-Le Havre), Y. Jean et D. Royoux (Poitou-Charentes), en insistant sur la gouvernance des réseaux de villes (B. Fouilland, L. Levêque & B. Steck) et la difficulté à résoudre les conflits entre logique territoriale et logique réticulaire, bien mise en évidence par les intercommunalités : alors que les réseaux de villes étaient en train de se constituer, la mise en place des pays et des SCOT a parfois réduit l’importance accordée par les élus aux liaisons régionales pour se reconcentrer sur les territoires du local proche, ce qui conduit à se poser la question de “l’utopie réticulaire : quand le réseau s’invite au pays, qu’advient-il du territoire ?” (G. Di Méo & C. Quéva). Dans la sphère économique, le fordisme déclinant a laissé la place à la valorisation des réseaux d’entreprises et des entreprises en réseau, par exemple dans les Systèmes Productifs Locaux (L. Barnèche-Miqueu), qui ont toutefois du mal à s’affirmer dans les espaces interstitiels de faible densité (M.-E. Férérol).

Dans une lumineuse conclusion, P. Veltz souligne la difficulté de tenter une synthèse d’un ouvrage aussi riche et foisonnant. Il suggère que l’analyse en termes de réseaux n’est pas un corpus de réflexion cohérent en soi, mais retient comme idée forte que le capitalisme “hautement connecté” (Internet, réseaux financiers, ...) a construit un nouvel univers productif, cognitif et même moral, marqué par la désintégration progressive des structures puissantes et rigides, mais sécurisantes, de l’ère fordiste, pour laisser place à un monde de la fluidité et de l’incertitude, où l’individu est à la fois mis en valeur et plus vulnérable. Certes, réseaux techniques et infrastructures ne cessent de se développer, mais on assiste à un dés-ancrage des territoires, à l’apparition “d’essaims de la société numérique”, qui peuvent prendre les formes des clusters scientifiques, qui gardent des nœuds identifiables, ou bien des réseaux sociaux de type Facebook, où chaque individu est le nœud central d’un réseau déterritorialisé en mutation incessante.

On l’aura compris, cet ouvrage, malgré sa longueur (et son poids !), nonobstant quelques contributions absconses ou redondantes, mérite amplement, par sa richesse épistémologique, de figurer dans les bibliothèques universitaires. Il convient de saluer le travail des coordinateurs, en particulier N. Commerçon, géographe, et A. Bleton-Ruget, historienne, qui depuis plusieurs années ont dirigé de main experte les colloques scientifiques de l’Institut de Recherche du Val de Saône-Mâconnais.

Yves Boquet

## 2011 : ouverture d'un tronçon de la nouvelle ligne à grande vitesse Rhin-Rhône

### Les enjeux de ce grand chantier

Lors de l'assemblée régionale de la Régionale le 11 décembre 2010, M. Pierre LABOURIER, ingénieur Voies et Bâtiments à la SNCF puis à RFF, en charge de la communication sur ce projet LGV de 1993 jusqu'à la retraite en 2004, nous a présenté avec compétence et passion les enjeux de ce grand chantier ferroviaire du Grand-Est.

M. Labourier a d'abord rappelé l'évolution structurelle de la SNCF : un décret de février 1997, conforme aux directives décidées par les instances de l'Union Européenne, a institué la césure entre les infrastructures (confiées à Réseau Ferré de France) et l'exploitation du réseau confiée à la SNCF. Deux entités juridiquement indépendantes ont ainsi été créées, non sans quelques conséquences ubuesques pour les profanes que nous sommes. Le conférencier a d'ailleurs rappelé que, selon les mêmes directives, la Deutsche Bahn est restée un seul groupe composé de 3 entités à comptabilité séparée (fret, voyageurs, infrastructures). Mais elle n'a pas une meilleure image que la SNCF aux yeux de l'opinion publique, d'après un article paru dans Le Monde du 18/09/2010. La privatisation de la DB est d'ailleurs envisagée dans les années à venir...

En France donc, le gouvernement a décidé – sans débat parlementaire – de scinder la SNCF en deux établissements :

À RFF, établissement public à intérêt commercial dirigé par le discret président Hubert du Mesnil, échoit la dette de la SNCF quant aux infrastructures. Son personnel est composé pour 1/3 d'anciens agents SNCF, 1/3 de fonctionnaires du ministère des finances pour gérer la dette de 240 milliards de francs en 1997 et 1/3 de personnel administratif de droit privé. Mais l'ingénierie est aujourd'hui transférée à des entreprises privées.

Depuis 2006, la concurrence est établie pour le fret et depuis 2010, elle est instaurée dans le secteur voyageurs. Mais la SNCF ne communique pas sur ses projets d'exploitations pour garder une avance sur la concurrence privée ou étrangère.

Les missions de RFF sont au nombre de 4 :

- 1 - exploitation et entretien du réseau ferré national
- 2 - gestion des capacités de circulation sur le réseau
- 3 - modernisation et développement du réseau
- 4 - gestion et valorisation du patrimoine foncier : RFF est le 2° propriétaire de France après l'armée. Jusqu'en 1996, c'est l'État français qui était le propriétaire foncier des chemins de fer, propriétés transférées à RFF en 1997.

RFF – propriétaire – doit donc développer le réseau mais l'État détenant la dette, RFF ne peut dépenser 1 • sans percevoir l'équivalent. Cette règle paraît formelle...

RFF est maître d'ouvrage (études, gestion des conflits, responsabilité de la construction...) mais n'a pas les moyens de financer... Sachant que l'État est « en faillite », on fait appel à des fonds privés pour investir (Partenariat Public/Privé par conventions de contractualisation ou par concessions). C'est ainsi que

VINCI construit la LGV Rhin / Rhône avec un retour sur investissements pendant 50 ans.

En tant que gestionnaire des infrastructures, RFF décide qui a droit de rouler sur les voies et à quel moment...

Quant à la SNCF – qui possède les gares existantes et à venir – elle a en charge le transport en payant un péage à RFF dont c'est la seule ressource, ce qui explique notamment les augmentations. Elle est aussi maître d'œuvre pour l'entretien et les projets sur le réseau existant : RFF rembourse donc cette charge à la SNCF...

La SNCF est également gestionnaire délégué pour la régulation et la sécurité des installations techniques. Cette nouvelle organisation est peut être à la source de certains dysfonctionnements... d'autant que les Régions sont aussi devenues partenaires / décideurs / financeurs des transports express régionaux !

La LGV Rhin / Rhône

Vous avez sans doute remarqué que notre conférencier ne parle pas de ligne TGV : le TGV est un train et non une ligne – en temps qu'agent RFF, il n'a pas le droit de parler de train. Mais en tant qu'ancien de la SNCF, il a pu néanmoins parler des dessertes et des gares... Bref, nous ne parlerons donc que de ligne à grande vitesse .

Cette ligne est une décision politique nationale : elle est justifiée par la nécessité de soulager la LGV Paris / Lyon empruntée par 195 TGV / Jour et 220 en jour de pointe. Néanmoins, la branche sud Auxonne / Lyon n'est pas pour demain car une ligne Paris / Orléans / Clermont pourrait concurrencer le projet sur les terres auvergnates du ministre de l'Intérieur...

Donc, le 11 décembre 2011, sera inauguré le tronçon Belfort / Auxonne, soit 140 km à 320 km/h : quels en sont les enjeux ? Développer les relations entre l'Allemagne, la Suisse et le S.E. de la France, en direction de l'Italie et de l'Espagne : ce sont donc des enjeux européens.

Mais la branche sud (Auxonne / Lyon) reste hypothétique (même si les études préliminaires sont terminées) et la branche ouest (Auxonne / Dijon / LGV Paris-Lyon), dont le tracé n'est pas encore fixé, ne verra pas le jour avant 2020 (future gare à Dijon près du boulevard de Stalingrad).

Quelles sont les phases d'un tel projet ? En voici les grandes lignes :

1 - un débat est engagé sur l'intérêt de la ligne, suivi d'un décret.

2 - des études préliminaires sont menées aboutissant au tracé de plusieurs fuseaux de passage de 1 km de large à l'échelle de 1/100 000, prenant en compte les enjeux environnementaux et humains.

3 - sont menées alors des études d'avant projet sommaire des différents tracés sur une carte au 1/25 000, avec leur impact et les mesures de protection à prendre. L'Etat choisit alors le tracé final.

4 - l'enquête d'utilité publique est menée sur une bande de 500 m de large qui débouche sur une mise en conformité des Plans Locaux d'Urbanisme.

5 - le dossier s'enrichit alors des engagements de l'Etat en terme de protection et de branchements pour chaque département traversé.

6 - puis vient le temps des études d'avant-projet détaillé au 1/5 000 avec enquêtes publiques sur la préservation de la qualité des eaux, sur le défrichement et l'impact sur le parcellaire.

7 - enfin, les études du projet sont élaborées au 1/1 000 pour constituer des dossiers d'appels d'offre destinés aux entreprises : le choix de RFF se porte d'abord sur les solutions techniques, puis sur le coût évalué par chaque entreprise. Les 140 km de ligne sont divisés en lots attribués à différentes entreprises selon les spécificités de chacune.

Suivent 5 ans de travaux : 3 pour le génie civil, 1 pour réaliser les infrastructures ferroviaires proprement dites et 1 an pour les essais. Les travaux ayant commencé en 2006, les « clés » seront remises en septembre 2011 à la SNCF pour mise en place du personnel d'exploitation.

Il faut donc 15 à 20 ans entre la décision de construire une ligne et sa mise en service. 135 communes sont touchées par la nouvelle ligne et seules 9 maisons ont été démolies, le trajet de la ligne étant très sinueux pour éviter les villages. Il reste à construire 35 km jusqu'à Mulhouse et 15 km pour relier Dijon...

Vous en saurez davantage - notamment sur le financement de la ligne - en consultant le site [www.lgvrhinrhone.com](http://www.lgvrhinrhone.com)

Notes prises par Micheline Cinquin,  
fille et petite-fille de cheminots dijonnais

## QUEL AVENIR POUR LES SECTIONS EUROPÉENNES ?

Dans le contexte de la mise en place de la réforme du lycée depuis la rentrée de septembre 2010, l'inquiétude grandit à partir des 3 constats suivants:

- constat 1 : aucune place n'est donnée aux Sections Euro dans la nouvelle architecture de la seconde. Sur le terrain, sa place dépendait déjà beaucoup de la politique de l'établissement ; désormais les choix opérés par les proviseurs sont encore plus décisifs. Ainsi l'effectif, le nombre d'heures d'enseignement et les services (l'Euro option est parfois dissocié de l'HG en français) diffèrent beaucoup d'un établissement à l'autre. Ainsi, les indications des horaires enseignés sur la fiche de l'oral Euro du bac en Terminale permettent de constater depuis quelques années une de ces inégalités. La réforme du lycée n'apporte aucune amélioration, pire cet enseignement est complètement ignoré dans le texte.

- constat 2: La charge des professeurs de Sections Euro est lourde et risque de devenir insupportable avec les nouveaux programmes d'Histoire et de Géographie classiques :

Avant la réforme :

Programmes avec un large tronc commun au niveau 1ère et Tale.

Épreuves pratiquement communes en Terminale pour L, ES et S.

Avec la réforme, à terme sur 2 ans :

Programmes communs en 1ère mais épreuve anticipée du bac pour les S.

Programme spécifique pour les S (option) en Tale avec une 2ème épreuve.

Programme spécifique pour les L et ES en Tale avec une épreuve terminale.

Le total donne: 1 programme de 1 ère, 2 programmes de Tale et 3 épreuves différentes pour le bac.

Pour un professeur enseignant seul l'Euro, il fallait déjà assurer les 3 séries (L, ES et S), les 3 programmes HG en français et les 3 parties de programmes en Euro.

Avec la réforme du lycée, l'architecture se complique avec dès l'année prochaine 2 niveaux à examiner au lieu d'un : 1ère S et Terminale L/ES et S. Dès l'année prochaine, le professeur préparera au moins à 3 épreuves de bac différentes : Terminale HG en français et Terminale HG Euro + 1 ère S HG en français + peut-être 1 ère S HG Euro. Quelles sont les perspectives pour l'HG en terminale S : facultatif en HG français et en HG Euro ?

- constat 3 : Beaucoup de Sections Euro semblent avoir perdu leur philosophie initiale suite à une réduction des moyens, liée à une baisse des dotations horaires globalisées.

\* Perte dans l'emploi du temps de la concertation avec les collègues de langue

\* Réduction (ou suppression ?) de l'horaire supplémentaire (souvent de 2 heures à 1 heure) dont l'objectif est l'enseignement d'une partie du programme en langue étrangère.

La dérive actuelle risque d'aboutir à la formation de clubs où 1 seule heure élève est enseignée en langue étrangère, parfois même déconnectée de l'enseignement en langue française.

Des chefs d'établissement et des parents peuvent très bien se satisfaire de ce peu pour des raisons budgétaires ou des stratégies de choix de classe.

La Section Européenne n'est certes qu'une option facultative, mais dès ses origines, son but a été de renouveler l'enseignement en permettant au professeur de traiter une partie conséquente du programme en langue étrangère. Dans le cas de l'HG, il s'agit de valoriser l'accès direct aux sources avec un regard élargi sur nos enseignements. Force est de constater que la réforme du lycée et la politique actuelle du ministère n'encouragent pas cette voie.

*Jean Delhomme*

## Assemblée générale du 10 décembre 2010

Délocalisation dans les Allées du Parc pour notre Assemblée générale annuelle du 10 décembre 2010 : nous avons rejoint un lieu convivial et plus facile d'accès (en particulier du point de vue horaire) ; sans avoir eu besoin de nous déplacer, autre avantage, nous nous sommes retrouvés autour d'un verre (offert par l'APHG) et pour partager un repas en soirée, après la conférence sur la LGV (voir le compte-rendu) et le film sur le voyage en Syrie, toujours aussi remarquable, de Pierre Giroux (film qui a permis à l'assemblée de retrouver un certain optimisme !).

Gérard Déclas, notre président, a débuté l'Assemblée générale en dressant l'état des lieux des nombreuses inquiétudes concernant notre association et notre métier.

Inquiétudes au niveau national, après l'Assemblée générale nationale, au vu de l'âge des participants, au vu de l'impuissance à faire bouger les choses face aux réformes imposées, au vu d'un président national qui semble peu investi (heureusement, lors du Comité national de janvier dernier, 6 un nouveau président, dynamique, Bruno Benoit,

a été élu : un souffle d'optimisme !). L'ensemble des participants semblaient convaincus que le gouvernement actuel ne reculerait pas, que la poursuite du démantèlement du service public se poursuivrait et que l'hypothétique alternance politique n'apporterait que peu de changements.

Concrètement : aucune garantie quant à l'existence dans tous les lycées des 2 h. d'option en Terminale S, un pouvoir renforcé du chef d'établissement qui peut passer outre les décisions du CA, l'enseignement de l'ECJS confié partiellement aux philosophes, une surveillance et un contrôle des professeurs via le cahier de texte numérique (déjà en place dans les collèges) – à quand les sanctions ? –, des surcharges de travail avec l'histoire des Arts et une épreuve supplémentaire (à l'oral) pour le DNB (ce qui diminue encore un peu plus le poids relatif de nos disciplines, après la note de vie scolaire et le B2i). Sans oublier la diminution de la formation à l'Université pour celles qui ne sont pas labellisées « d'excellence » comme celle de Dijon, ni les conditions d'exercice et de formation des nouveaux professeurs qui vont encore être aggravées avec la certification en langue après celle en informatique.

Inquiétudes au niveau local avec la suppression des stages de formation continue (voir l'Éditorial), les rares réactions des parlementaires contactés, le prix des manuels (charge que la Région et les départements ont du mal à assumer et donc à l'avenir incertain), les menaces sur « l'heure » de cabinet.

Toutefois, il y a des nouvelles positives et encourageantes : succès qualitatif des Agoras de Grenoble, de la pétition nationale avec plus de 26 000 signatures, de notre site Internet.

Des nouvelles positives aussi en ce qui concerne nos activités dont le bilan a été présenté par le secrétaire (pour le voyage en Syrie, nous avons dû limiter le nombre à 40, pour la sortie à Lyon) et pour le bilan financier – équilibré malgré les difficultés – de notre trésorier Jean-Michel Nuffer.

Encore une fois, comme le soulignait Gérard Déclas, ne baissons pas les bras, montrons, convainquons de notre utilité, en particulier pour promouvoir une approche humaniste et défendre des valeurs démocratiques.

Didier Doix

## VOYAGE EN ARMÉNIE

La préparation de notre voyage se poursuit. Nous avons affrété pour l'aller un autocar Linck entre Dijon et Roissy - Charles de Gaulle (53 •), et réservé des places sur un TGV direct Roissy-Dijon pour le retour (33,60 •). Total : 86,30 • par personne.

Départ pour les inscrits au voyage en bus le **dimanche 17 avril à 11 h 45 du matin** devant le centre d'information et de recrutement des forces armées, 7 place Wilson, 21000 Dijon [téléphone portable de Gérard Déclas : 06 14 76 73 80] ; **départ de l'avion de Roissy à 19 h 10**. Pour les autres, rendez-vous directement à l'aéroport Charles de Gaulle au comptoir Czech Airlines (terminal 2D) à 16 h 30 (vol OK 767).

Atterrissage à Roissy le **25 avril (lundi de Pâques) à 18 h 20** ; départ du TGV de Roissy à 19 h 41 ; arrivée en gare de Dijon-Ville à 21 h 39.

La brochure que notre secrétaire Didier Doix s'est proposé de mettre en pages est en cours de rédaction et d'impression : si vous souhaitez y participer, envoyez vite votre contribution à : [didier.doix@gmail.com](mailto:didier.doix@gmail.com).

Pour d'éventuelles informations dans les semaines à venir, contactez régulièrement le site <http://aphgbourgogne.free.fr/voyg2011.htm>

### À noter

Le numéro 211 (décembre 2010 – janvier 2011) de la revue *Les chemins de la mémoire*, éditée par le ministère de la Défense, publie un article sur le Musée de la Résistance en Morvan de Saint-Brisson (Nièvre).

Contact : [dmpa-com-chemins@sga.defense.gouv.fr](mailto:dmpa-com-chemins@sga.defense.gouv.fr)

L'Association pour la Recherche sur l'Occupation et la Résistance en Morvan (ARORM) a le plaisir de vous inviter à la **projection du film consacré au chef du maquis Vauban, Armand Simonnot**, d'Eric Garreau, Cicavidéo, Aubervilliers, 2010 (durée 20 min.) le samedi 26 mars 2011 à 16h. Auditorium - Maison du Parc - 58230 Saint-Brisson. Entrée libre et ouverte à tous.

### Régionale de Bourgogne

**président** : Gérard Déclas

**secrétaire** : Didier Doix

**trésorier** : Jean-Michel Nuffer

**rédacteur de la Lettre** : Jean-Marc Bonnefoy

**élu sur la liste nationale au Comité National** : Yves Boquet

**représentants de la Régionale au Comité National** : Gérard Déclas et Didier Doix

**membres des commissions pédagogiques :**

*collèges* : Didier Doix

*lycées* : Jean-Michel Nuffer ou Gérard Déclas

*Europe* : Gérard Déclas ou Jean-Michel Nuffer

*enseignement technique* : Marie-Jo Ferrand

*civisme* : Marie-Josèphe De Bergh

**site web** : <http://aphgbourgogne.free.fr>

**adresse mél** : [aphgbourgogne@free.fr](mailto:aphgbourgogne@free.fr)

## Contre le regroupement d'élèves de ES - L et S en première

Alertés par plusieurs collègues, nous avons envoyé le 9 février aux IPR de notre Académie le message suivant :

*De plusieurs lycées de l'Académie nous parviennent des nouvelles inquiétantes concernant l'intention de certains proviseurs de regrouper, sous prétexte de la création par la réforme des lycées d'un «tronc commun» pour l'histoire-géographie en première, des élèves des séries L et ES avec des élèves de série S.*

*Un tel regroupement nous paraît particulièrement nocif pour les lycéens de toutes les séries : les uns prépareraient, dans la même structure horaire et avec le même enseignant, un examen de fin d'année et les autres non (on ignore d'ailleurs encore la nature des épreuves de terminale, et aussi les détails du programme, même si l'on sait qu'il sera radicalement différent de celui de première) ; ceux de S seraient de toute façon défavorisés le jour de l'examen par rapport aux élèves des lycées qui auraient pu maintenir des groupes distincts par série. Pour les collègues, enseigner dans ces classes relèverait de la gageure (comment concilier pédagogiquement des impératifs aussi différents ? faudra-t-il donner dans la même section des devoirs distincts aux élèves en fonction de leur série ? y aura-t-il des manuels conçus pour les S et d'autres conçus pour les L-ES ?...), et représenterait un surcroît de travail d'autant plus inacceptable que le paiement de la première chaire est loin de leur être garanti.*

*La crédibilité de nos disciplines est en cause.*

*Le Bureau de la Régionale de l'APHG vous demande, Madame l'Inspectrice, Monsieur l'Inspecteur, de vous prononcer sur cette question et d'en informer l'ensemble des collègues.*

Cet appel a été repris le 15 février par le secrétariat général de l'APHG qui a demandé au Ministère un cadrage national sur cette question.

Nous en avons également envoyé copie à l'ensemble des syndicats enseignants de l'Académie ; le SNES-FSU et Sud-Éducation nous ont apporté leur soutien.

Nous vous informerons de toute suite qui pourrait être donnée à tout niveau.

### Horaire de cours

Le numéro du Centenaire (novembre 2010) de la revue nationale de l'APHG Historiens et Géographes publie un *Abécédaire du Centenaire* rédigé par 64 membres de notre association. Gérard Déclas a été chargé de rédiger l'entrée «horaire de cours». Lorsqu'il a constaté que cet article, enrichi des précieuses informations fournies par Marie-Jo De Bergh sur le collège et par Marie-Jo Ferrand sur l'enseignement technique, allait largement dépasser le nombre de signes fixé par la rédaction, il en a fait une version courte, celle que la Revue a gardée... Compréhensif mais un peu frustré, il propose à celles et ceux qui souhaitent un peu plus de détails la version longue sur notre site, à l'adresse <http://aphgbourgogne.free.fr/position.htm#horaire>.

## VOYAGE À BRUXELLES les 10 et 11 septembre 2011

Prévisions de programmation :

- départ en TGV de Dijon le samedi 10 septembre à 8 h 00, changement de gare à Paris, arrivée à Bruxelles à 11 h 45
- le samedi, visites guidées : le cœur historique ; l'Art Nouveau, ou autre suggestion
- le dimanche, musée Belvue le matin (en commun) et liberté de chacun ensuite : la «Brussels Card», valable 24 h, offre la gratuité des transports urbains et des musées (ainsi que des réductions)
- retour le dimanche 11 septembre : Bruxelles 17 h 15, changement à Paris, Dijon 21 h 07.

Prix (approximatif et à moduler, selon date de réservation, TGV, chambre individuelle...) comprenant TGV, hôtel, visites guidées, «Brussels Card», mais sans repas ni boissons : 290 • (120 • sans TGV).

---

Bulletin d'inscription à renvoyer le plus tôt possible et en tout cas **avant le 15 mai 2011**  
par courrier à Didier DOIX, Le Fichau, 71130 CHASSY **ou** courriel : [didier.doix@gmail.com](mailto:didier.doix@gmail.com)  
tél. 03 85 85 41 40. Merci de bien cocher **deux cases** (chambre et transport)

M., Mme, Melle (**nom et prénoms**) .....  
demeurant .....  
téléphone ..... e-mail .....

participera au voyage de l'APHG-Bourgogne à Bruxelles les 10 et 11 septembre 2011

en chambre double [ préciser les **nom et prénoms** de la personne qui vous accompagnera ] :

en chambre individuelle       avec transport commun en TGV       **sans** transport